

ENQUETE TECHNIQUE NOUVELLE

n°010T151M

DESCRIPTIF TYPE



Revêtement de sol PVC acoustique fort trafic en pose libre lés de 2 m

Fourniture et pose d'un revêtement de sol PVC acoustique sur mousse bénéficiant d'un complexe semi-rigide, groupe T d'abrasion, en lés de 2 m de large, type Sarlon trafic modu 'up 43.

Son double système de stabilisation structurelle (DSx3) permettra une excellente tenue en pose libre. Le produit pourra donc être posé sans colle, non maintenu en périphérie, uniquement aux joints et seuil de portes avec un adhésif simple face antiglisso de type Modul'up, solution préconisée pour le recouvrement rapide des supports anciens, y compris amiantés⁽¹⁾.

Il associera une résistance au poinçonnement de 0.08 mm et une efficacité acoustique déclarée $\Delta L_w = 19$ dB.

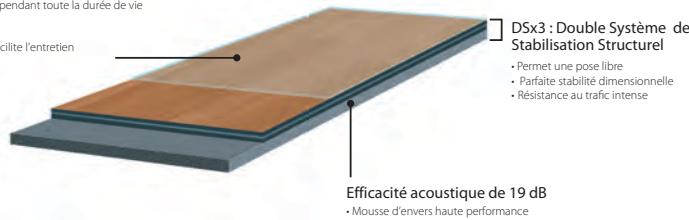
Conçu et fabriqué en France, les matières premières utilisées seront garanties sans phtalate. Le produit bénéficiera d'une protection de surface OVERCLEAN XL qui facilitera l'entretien.

Il bénéficiera impérativement d'une garantie de 10 ans et pourra obtenir une extension jusqu'à 6 ans supplémentaires (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant⁽²⁾).

Les chutes de pose peuvent être recyclées via notre programme de recyclage Forbo Tournesol.

Traitement de surface OVERCLEAN XL

- Évite la métallisation pendant toute la durée de vie du produit
- Armure antitache
- Réduit les coûts et facilite l'entretien



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Dénomination commerciale	Sarlon trafic modul'up 43
Enquête de Technique Nouvelle	n° 010T151M
Destiné aux locaux au plus classés	U4 P3 E2/3 C2
Epaisseur totale	3,45 mm
Couche d'usure	0,67 mm
Masse surfacique totale	2 830 g/m²
Groupe d'abrasion	T
Efficacité acoustique au bruit au choc déclarée	19 dB
Poinçonnement rémanent	0,08 mm (exigence de la norme ≤ 0,20 mm)
Réaction au feu	Cfl-s1* - n°2015/069-1 (CRET)
Classification selon NF EN 651 (ISO 11 638)	34 - 42 -

* Satisfait à la réglementation M3

(1) selon réglementation en vigueur.

(2) L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral® ou de la mise en place d'un système Nuway® selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr).



MODE DE POSE & ENTRETIEN

Mode de pose :

Pose libre : Mise en œuvre suivant préconisation du fabricant et supports dans le respect du DTU 53.2 et cahier 3635 du CSTB.

Revêtement de sol posé libre, non maintenu en périphérie, dans les locaux à fort trafic des établissements hospitaliers, scolaires, ERP, ... Un maintien à l'aide d'un adhésif simple face antiglisso au joint des lés et seuil de porte est nécessaire notamment afin de réaliser aisément une soudure à chaud des joints.

Selon la nature ou la destination du local il est nécessaire de réaliser des travaux d'étanchéité en rive.

L'entreprise installera les compléments de finition utiles disponibles auprès du fabricant : Traitement des joints à chaud - plinthes - formes d'appui en cas de remontées en plinthes...

Nettoyage et entretien :

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant.

La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

- FDES conforme à la norme NF P01-010 (à fournir)
- Taux d'émission de TVOC < 100 µg/m³, classe A+ (meilleure classe de l'étiquetage sanitaire)
- Produit exempt de toute substance sujette à restriction (formaldéhyde, pentachlorophénol, métaux lourds, CMR 1A et 1B) ; conforme au règlement européen REACH
- Matières premières garanties sans phtalate
- Composé de 50 % de matières provenant de ressources naturelles
- Recyclable à 100 % - filière directe
- Conçu et fabriqué à partir d'électricité garantie d'origine 100 % renouvelable